

ARRETE DU MAIRE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211.1 et suivants,
VU le Code de la Route et notamment les articles R44 et 225,
VU l'arrêté Ministériel du 24 Novembre 1967 sur la signalisation des routes, autoroutes, modifié et complété,
VU l'article R. 610-5 du code pénal,
VU la demande présentée par le Responsable des Services Techniques, Monsieur SALGUES François, Rue de l'Hermitage- 23300 LA SOUTERRAINE, à l'effet d'obtenir l'autorisation de réglementer le stationnement Place Emile Parrain, afin d'effectuer des fouilles archéologiques préventives menées par l'INRAP, du mercredi 09 novembre 2016 - 14 h 00 au mercredi 30 novembre 2016 - 17 h 00.

CONSIDERANT que ces fouilles ne doivent pas porter atteinte à la sécurité de la voie publique et qu'elles nécessitent la mise en place d'une réglementation du stationnement.

ARRETE

- Article 1 :** Les fouilles décrites dans la demande susvisée sont autorisées sous respect des conditions suivantes.
- Article 2 :** Pendant les fouilles, la Place Emile Parrain sera divisée en 4 zones (voir plan ci-joint) Les sondages seront réalisés sur les 4 parties de façon successive. Le stationnement sera en conséquence interdit pendant la période précitée suivant la zone sondée.
La circulation et l'accès aux différents commerces seront maintenus sur toute la durée des fouilles.
- Article 3 :** Toute la matérialisation de ces zones et leur barriérage seront effectués par les services municipaux.
- Article 4 :** Monsieur le Commandant de la communauté de Brigade de Gendarmerie et Monsieur le Maire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le trois novembre deux mille seize.

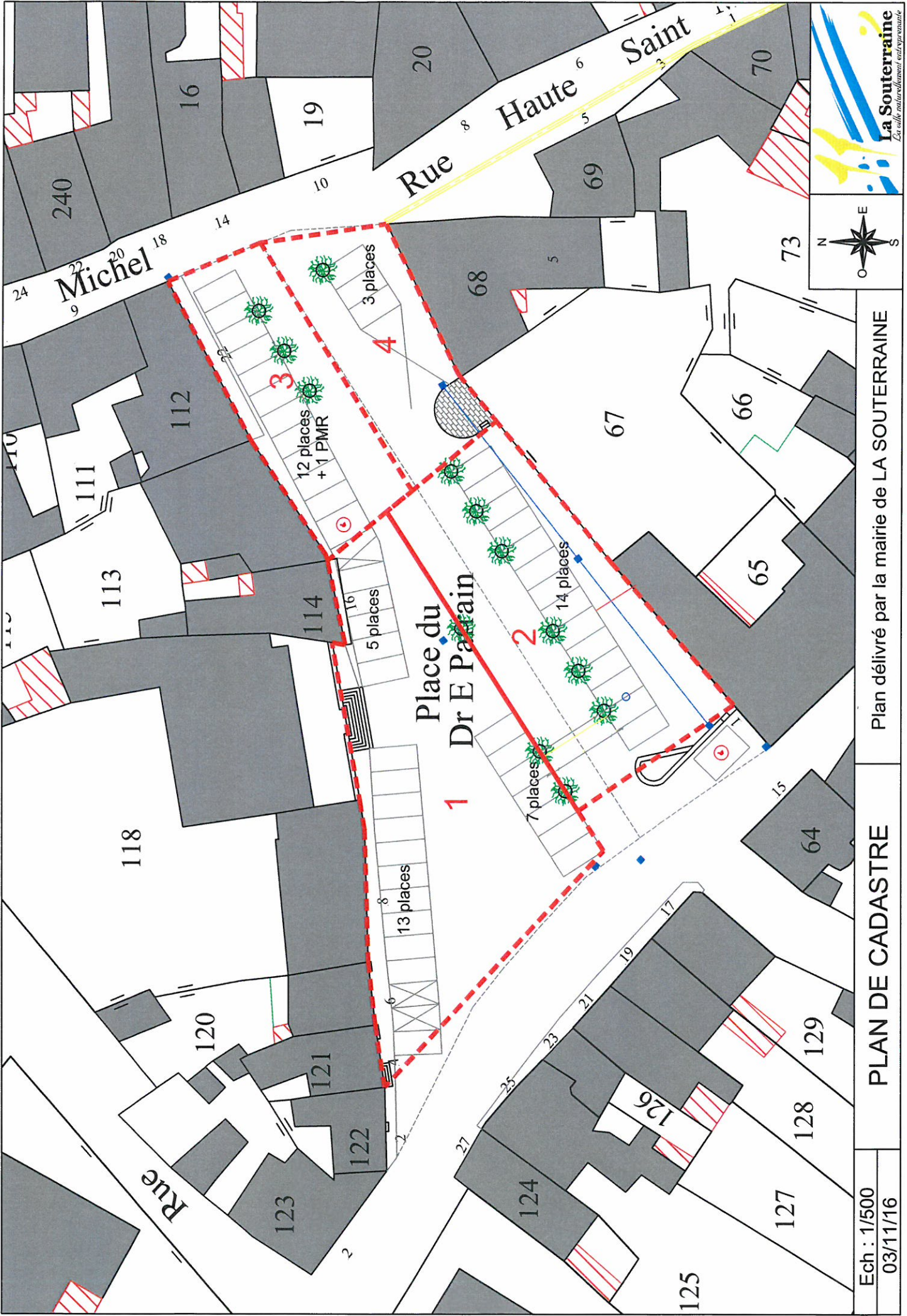
Destinataires :

- *Monsieur Le Maire de La Souterraine,*
- *Monsieur le Commandant de la communauté de Brigade de Gendarmerie de La Souterraine,*
- *Responsable des Services Techniques, Monsieur SALGUES François.*

Le Maire,
Président de la Communauté de Communes
du Pays Sostranien,



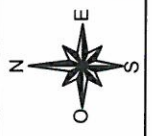
Jean-François MUGUAY



Ech : 1/500
03/11/16

PLAN DE CADASTRE

Plan délivré par la mairie de LA SOUTERRAINE



La Souveraine
Les villes naturellement agréables